

Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale



# SOMMAIRE

## 1 Editorial

## 2 Agir pour la santé publique mondiale :

La lutte contre les maladies animales, y compris les zoonoses

## 3 Favoriser un développement durable et solidaire:

L'accès pour tous à une alimentation de qualité

## 4 Protéger le commerce mondial et l'alimentation:

L'accès aux marchés au profit de tous

## 5 Surveiller, prévenir et combattre les maladies animales constitue un enjeu planétaire:

Construire un système mondial, régional et national de santé animale est une priorité

## SYNOPSIS

Créée en 1924 sous la dénomination initiale d'« Office International des Epizooties (OIE) », l'« Organisation Mondiale de la Santé Animale » a conservé son acronyme historique « OIE ». C'est une organisation intergouvernementale parmi les plus anciennes et les plus représentatives avec 178 Pays Membres.

Present on all five continents through its network of more than 265 Reference Laboratories, Collaborating Centres and Regional and Sub-Regional Representations, the OIE manages the world animal health surveillance and early warning system, playing a key role in veterinary research and scientific information. Recognised by the World Trade Organization, the OIE is the guarantor of the sanitary safety of world trade in animals and animal products and the sole world reference on animal welfare. It prepares and issues international standards within the scope of its mandate.

## EDITORIAL



L'OIE a été créé en 1924 pour lutter contre la propagation transfrontalière des maladies infectieuses animales. Au-delà de cette mission historique, son nouveau mandat consiste aujourd'hui à « améliorer la santé animale dans le monde ». Cette nouvelle ambition nécessite non seulement une volonté politique partagée avec tous les Pays Membres mais aussi le développement de nouveaux mécanismes de détection, de prévention et de contrôle des maladies animales, y compris les zoonoses, aux niveaux national, régional et mondial.

Il est aisé de démontrer que ces mécanismes ont un impact favorable considérable non seulement sur l'amélioration de la santé et du bien-être des animaux mais aussi sur la santé publique, l'accès pour tous à des aliments nobles et sains, la réduction de la pauvreté et l'accès aux marchés des produits d'origine animale.

Pour réussir, notre Organisation a la responsabilité de fournir aux décideurs les informations, les arguments et les outils appropriés pour que cette volonté politique s'exerce efficacement et durablement. Ces arguments doivent d'abord reposer sur l'évaluation qualitative et quantitative des bénéfices politiques, sociaux et économiques que l'on peut obtenir en investissant plus dans de nouveaux systèmes nationaux, régionaux et mondiaux de santé animale. Ils doivent démontrer aussi que l'efficacité des investissements effectués dans les systèmes de santé animale repose sur une bonne gouvernance afin de gérer efficacement les mécanismes qui mettent en œuvre ces investissements.

Les Services Vétérinaires, qu'il s'agisse de leur composante publique ou privée, sont en première ligne pour améliorer la santé animale partout dans le monde. Améliorer leur fonctionnement et leur efficacité repose sur la mobilisation des ressources humaines et financières appropriées, mais aussi sur l'application rigoureuse des principes de bonne gouvernance et de qualité décrits dans le Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE et adoptés démocratiquement sous forme de normes internationales par tous ses Pays Membres.

Les mécanismes d'amélioration de la santé animale constituent sans aucun doute un Bien Public Mondial : plus de 120 pays ont besoin d'être aidés pour parvenir à une situation sanitaire satisfaisante pour eux et sans danger de contamination des autres pays. Il est de notre devoir de mobiliser tous les acteurs et œuvrer pour une solidarité internationale dans l'intérêt de tous.

Bernard Vallat  
Directeur général de l'OIE



# Agir

**pour la santé  
publique mondiale**

en améliorant  
la santé animale  
et en luttant  
contre les zoonoses

Changement climatique, mondialisation, consumérisme et destruction des écosystèmes naturels favorisent la propagation des maladies animales, y compris celles transmissibles à l'homme : l'OIE est en première ligne face à la menace zoonotique.

## Globalisation,

changement climatique,  
concentrations animales et humaines,

destruction des écosystèmes sont autant de facteurs qui multiplient la circulation des agents pathogènes d'origine animale et humaine et en favorisent l'agressivité: la menace des maladies animales dans le monde, en particulier des zoonoses, est une dangereuse réalité.

Aujourd'hui, l'expansion et la diffusion naturelle ou intentionnelle de pathogènes constituent une menace sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

Pivot du système de veille et d'alerte zoosanitaire international et moteur de la recherche scientifique vétérinaire mondiale, l'OIE est en première ligne face à cette menace.

## WAHIS et WAHID :

la transparence de la situation  
zoosanitaire mondiale

Garantir la transparence de la situation des maladies animales dans le monde est l'une des missions essentielles de l'OIE.

Chaque Membre a l'obligation de déclarer à l'OIE les événements épidémiologiques pertinents survenus à l'intérieur de ses frontières.

Par le biais de WAHIS, le système mondial d'information zoosanitaire, l'OIE assure la transparence et la rapidité de transmission des données sanitaires en permettant la notification immédiate de tout événement concernant les maladies émergentes ou ré-émergentes détectées par les Membres sur leur territoire, ainsi que la présence ou l'absence dans tous les 178 Pays ou Territoires Membres de plus de 100 maladies animales et zoonotiques listées par l'OIE.

Alimentée par les informations introduites dans WAHIS, la base de données mondiale WAHID et son interface web restituent ces données au monde entier.

L'OIE établit également la liste des pays officiellement indemnes des maladies que les Membres considèrent comme particulièrement menaçantes.

# Renforcer

## la communauté scientifique vétérinaire mondiale

Moteur de la recherche vétérinaire mondiale à travers un réseau de plus de 265 Laboratoires de Référence et Centres Collaborateurs répartis dans plus de 40 pays, l'OIE collecte, analyse et publie les données scientifiques et les méthodes de lutte actualisées qui aident les Membres à mieux maîtriser les maladies des animaux terrestres et aquatiques.

Son expertise vétérinaire mondialement reconnue fait de l'OIE le partenaire d'autres acteurs scientifiques internationaux dans de multiples programmes de recherche, de formation des acteurs de la santé animale ou de sensibilisation des populations exposées.

Ainsi, l'OIE et la FAO gèrent le réseau scientifique mondial pour le soutien aux services vétérinaires et leurs laboratoires dans le diagnostic et le contrôle de l'influenza animale (OFFLU). Cette initiative permet aussi une coopération active avec l'OMS pour les questions liées à l'interface animal-homme, y compris la préparation précoce de vaccins pour l'homme, grâce à la collecte des nouvelles souches animales de virus dès qu'elles apparaissent.

L'OIE collabore également avec la FAO et l'OMS au Système Mondial d'Alerte et de Réponse Précoce - « GLEWS » - dont le premier objectif est le partage des informations sanitaires, en particulier celles résultant de la recherche active d'informations non officielles. Les informations sont diffusées au sein du réseau GLEWS par lequel les trois organisations mettent en commun leurs mécanismes de recherche active et leurs réseaux de vérifications respectifs de l'information identifiée et échangent les résultats des vérifications obtenues.

### ZOONOSES : L'URGENCE

*Cyclone microbien ou cycle historique ? Une nouvelle maladie animale apparaît ou ré-apparaît chaque année et plus des deux tiers de ces maladies présentent un risque de transmission à l'homme. Actuellement 60% des maladies humaines infectieuses décrites sont d'origine animale.*

*Face au danger extrême que constitue la propagation naturelle ou intentionnelle de ces maladies et pour anticiper le coût humain et financier considérable que représenterait leur élimination trop tardive, l'OIE alerte sans relâche la communauté internationale.*

*Avec la FAO, l'OMS, l'UNICEF, la Banque Mondiale, l'OIE œuvre pour la mise en place d'une stratégie globale de prévention et de lutte des maladies animales, y compris celles transmissibles à l'homme C'est le concept « Une seule santé ».*



## Favoriser

**un développement durable  
et solidaire :**

L'accès pour tous  
à une alimentation  
de qualité

Les animaux fournissent des protéines nobles pour l'alimentation mais procurent aussi une force de travail, des vêtements chauds, des chaussures, des revenus monétaires et de précieux fertilisants naturels.

L'OIE est au cœur des moteurs du développement économique et de la sécurité alimentaire des pays en développement ou en transition.

## Lutter contre la pauvreté et la faim

Prévenir et contrôler les maladies animales dans le monde, une des missions essentielles de l'OIE, prend toute sa dimension sachant que la demande mondiale en protéines animales devrait s'accroître de 50% d'ici 2030 selon certaines prévisions.

Il est également établi que les pertes en production de lait, viandes ou œufs liées aux maladies animales excèdent en moyenne plus de 20% de la production mondiale actuelle. Des gisements de production considérables ainsi que des aliments bien plus sains peuvent être donc obtenus par une meilleure prévention et un meilleur contrôle de ces maladies.

Or de nombreux pays en développement ou en transition ne peuvent jouer leur rôle dans la chaîne de détection et d'intervention continue que requièrent les maladies animales émergentes et ré-émergentes, de plus en plus nombreuses, et qui affaiblissent leurs économies tout en menaçant les pays indemnes de ces maladies.

L'OIE alerte continuellement la communauté internationale au nom de plus de 120 de ses Pays Membres qui ont un besoin urgent d'être soutenus :

- parce qu'ils sont à la fois les plus menacés par les maladies et les moins armés pour les prévenir et les combattre et empêcher leur diffusion au reste du monde ;
- parce que leur accès aux marchés que lui interdit l'existence de ces maladies est souvent à la fois une exigence pour leur développement économique et une nécessité pour l'équilibre du commerce mondial.

### LA SOLIDARITÉ SCIENTIFIQUE

*Près de 70% des Membres de l'OIE, sont des pays en développement avec des compétences scientifiques variables ou avec un accès non systématique à l'expertise scientifique dans leurs laboratoires nationaux. A travers son programme de « jumelage de laboratoires », l'OIE appelle les pays abritant des Laboratoires de référence et des Centres collaborateurs de l'OIE à aider les laboratoires des pays en développement ou en transition à développer leurs compétences et leur expertise scientifique, dans le but ultime que certains d'entre eux puissent devenir à leur tour des Laboratoires de référence de l'OIE. Ceci élargit la représentativité géographique du réseau de l'OIE et apporte ainsi aux pays en développement un appui direct au renforcement de leur communauté scientifique vétérinaire leur permettant de participer aux négociations mondiales de mise à jour des normes de l'OIE et du Codex Alimentarius.*

## Militer

### pour la compensation des éleveurs et des assurances pour les dédommager

Les mécanismes de compensation en cas d'épizooties, qui dédommagent les éleveurs lorsqu'il est nécessaire d'éliminer leurs animaux infectés par certaines maladies, constituent un mécanisme essentiel pour garantir l'alerte rapide et la transparence face aux événements sanitaires.

L'OIE plaide en faveur de mécanismes internationaux de compensation susceptibles de mutualiser les risques inhérents à la chaîne de production animale et, ainsi, de mieux garantir la sécurité sanitaire des populations et la pérennité des échanges, en faveur des pays les plus pauvres.

L'expérience montre l'importance des facteurs organisationnels et économiques dans la capacité des quelque 600 millions d'éleveurs que compte la planète à jouer leur rôle dans la chaîne de protection.

Conforter l'éleveur en tant que premier maillon dans la chaîne de surveillance face à l'apparition des maladies en lui conférant une formation adaptée, c'est assurer la protection sanitaire des animaux le plus en amont possible.

Les mécanismes de compensation aux éleveurs et l'amélioration de leur formation sanitaire seront ainsi au cœur des stratégies d'anticipation et de mutualisation des risques que devra initier la communauté internationale avec les professionnels privés concernés par la santé animale et les opérateurs mondiaux des secteurs agroalimentaires, pharmaceutiques et de l'assurance.

## Des programmes structurants dans toutes les régions du monde

L'OIE joue ainsi un rôle essentiel dans la mise en œuvre du programme African Livestock (ALive), axé sur la lutte contre la pauvreté et le développement de l'élevage en Afrique Sub-saharienne.

Menée sous l'égide de la Banque Mondiale et en collaboration avec la FAO, la Commission européenne, l'Union africaine et les autres institutions africaines engagées dans la lutte contre les maladies animales, cette initiative permet d'agir conjointement sur l'amélioration des pratiques d'élevage, la qualité des investissements et l'efficacité des politiques de santé et de production animales mises en œuvre.

En Asie du Sud-Est, le programme SEAFMD de l'OIE vise le contrôle de la fièvre aphteuse mais aussi le renforcement de la qualité et de l'efficacité des Services Vétérinaires dans 8 pays de la région.

De même, face à l'émergence de l'influenza aviaire fin 2003, l'OIE a contribué à mobiliser la communauté internationale en faveur des pays les plus menacés des zones Asie-Pacifique, Afrique, Moyen-Orient et Europe de l'Est.

Par exemple, grâce à la générosité de certains donateurs comme le Canada, l'OIE a constitué une banque de vaccins destinée à tous les Pays Membres victimes de foyers massifs non contrôlables de l'influenza aviaire. Cette banque de vaccins va être étendue à d'autres maladies animales, y compris des zoonoses, dans certaines régions, au profit des pays les plus pauvres.

En 2006, l'effort de financement considérable consenti par les donateurs lors de la Conférence de Pékin a constitué la première étape historique dans l'édification d'un cadre mondial, régional et national durable pour la gestion de la santé animale.

**Sécurité  
alimentaire  
et sécurité  
sanitaire  
des aliments**

*Le premier est l'accès  
et la disponibilité  
de la nourriture en  
quantité et en qualité  
suffisantes.*

*Le deuxième  
concerne l'hygiène  
et l'innocuité  
des aliments.*



# Protéger

## le commerce mondial et l'alimentation :

un accès aux marchés  
au profit de tous

Les échanges nationaux, régionaux et mondiaux d'animaux et de leurs produits constituent un enjeu sanitaire, alimentaire et économique considérable. Les normes qu'élabore l'OIE en appui à l'OMC contribuent à améliorer la santé animale et la santé publique, l'exportation de produits sains et la fluidité des échanges afin de garantir à tous l'accès aux aliments qui leur sont nécessaires.

## Assurer

### la sécurité du commerce mondial

La situation sanitaire des pays est maintenant au cœur des négociations commerciales entre les pays. Depuis 1996, l'OIE contribue à faciliter ces négociations par une procédure de reconnaissance officielle du statut sanitaire des pays qui concerne actuellement 4 maladies animales jugées prioritaires pour le commerce mondial: la fièvre aphteuse, la peste bovine, la péripneumonie contagieuse bovine (PPCB) et l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB).

Ces reconnaissances officielles ratifiées annuellement par les Membres de l'organisation, sont un élément important pour le commerce international des animaux et de leurs produits.

Elaborées sur des bases scientifiques incontestables, les normes de l'OIE, destinées à assurer la sécurité du commerce mondial des animaux et de leurs produits, résultent d'un large consensus des autorités vétérinaires des Membres qui les adoptent démocratiquement lors des Assemblées mondiales des Délégués nationaux.

Dans ce domaine, l'action normative de l'OIE s'inscrit dans le cadre de l'Accord d'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) de l'OMC, entré en vigueur en 1995.

Le *Code Sanitaire des Animaux Terrestres*, le *Code Sanitaire des Animaux Aquatiques* et leurs *Manuels de Diagnostics* associés regroupent ainsi les règles sanitaires, techniques et organisationnelles publiées par l'OIE concernant les conditions des échanges internationaux d'animaux et des produits d'origine animale ainsi que les règles à appliquer pour surveiller et prévenir les maladies animales. A ce titre, les normes adoptées pour protéger la sécurité du commerce international ont aussi un impact positif considérable sur l'amélioration de la situation sanitaire nationale de tous les Membres et contribuent (ainsi) à améliorer la santé animale et la santé publique dans le monde.

## Le bien-être animal

L'intérêt porté au bien-être animal et l'attention croissante que ce sujet suscite chez les consommateurs au niveau mondial, en font un enjeu économique important pour le marché mondial des animaux et de leurs produits.

Bien que ce domaine n'entre pas dans le champ de l'Accord SPS de l'OMC et en l'absence de cadre normatif mondial pour promouvoir le bien-être animal, l'OIE a décidé à la demande de ses Membres d'élaborer à partir de 2002 les premières normes internationales en la matière, notamment pour les conditions de transport par voie terrestre, aérienne et maritime, l'abattage à des fins de consommation et l'abattage sanitaire des animaux d'élevage, ainsi que pour le contrôle des chiens errants et les animaux de laboratoires. Ces normes seront bientôt suivies par de nouvelles préconisations sur les conditions d'élevage.

Lors de la phase préparatoire de ces normes, l'OIE s'attache à impliquer le plus grand nombre d'acteurs, de Centre collaborateurs d'excellence, d'ONG, d'universités, d'instituts de recherche, et de filières de production, afin que les normes, directives et recommandations élaborées reposent, comme toujours, sur des bases scientifiques.

## **Les Animaux aquatiques, une filière précieuse**

*Les normes sanitaires de l'OIE s'appliquent à la prévention et à la lutte contre les maladies animales ainsi qu'à la promotion du bien-être animal pour les animaux dits terrestres (mammifères, oiseaux, abeilles) aussi bien que pour les animaux dits aquatiques (poissons, crustacés, mollusques, amphibiens). Il est intéressant de noter que l'élevage de ces animaux aquatiques (l'aquaculture) procure au niveau mondial plus de 50% de la production mondiale totale à part égale avec la pêche dans les milieux naturels.*

## **Normes publiques et normes privées**

Aujourd'hui, des normes commerciales en matière de santé animale et de bien-être animal sont établies par des sociétés privées, notamment des grandes surfaces de distribution à l'égard de leurs fournisseurs, sans implication directe des gouvernements, et interviennent de plus en plus dans le commerce international. L'OIE agit en permanence pour proposer une harmonisation de ces normes et veille à ce que toute norme adoptée unilatéralement par les sociétés privées dans le domaine des risques sanitaires et du bien-être animal soit en cohérence avec celles publiées par l'OIE et ne constitue pas une barrière insurmontable pour les pays en développement.

En effet, en se conformant aux normes de l'OIE, (adoptées démocratiquement et en toute transparence), les pays peuvent fixer les conditions des échanges commerciaux sur la base de normes scientifiques qui protègent la santé animale, la santé publique et le bien-être animal sans pour autant être plus contraignantes que nécessaire.

Dans ce contexte, l'OIE assure également un rôle de médiateur dans les contentieux qui peuvent opposer les Pays Membres dans le cadre de différends bilatéraux.

# Préserver

## l'innocuité de la chaîne alimentaire

L'action normative de l'OIE intervient également dans les phases précédant l'abattage des animaux ou la première transformation de leurs produits (viandes, laits, œufs etc).

Face au développement des risques zoonotiques liés au système alimentaire mondial, l'OIE intensifie son action pour contribuer à garantir des aliments sains pour tous et développe de nouvelles synergies avec la Commission du Codex Alimentarius. A titre d'exemple, depuis 2006 les deux organisations font des références croisées à leurs textes respectifs dans leurs normes portant sur la traçabilité des animaux vivants et celle de leurs produits et la certification internationale des animaux et des produits d'origine animale par les Services vétérinaires.

L'OIE déploie également d'importants efforts en matière d'évaluation et de renforcement de la qualité des Services vétérinaires nationaux, garants dans la grande majorité des Pays Membres de la sécurité sanitaire des aliments et de la santé publique vétérinaire.

Ces efforts s'étendent à l'ensemble des acteurs publics et privés de plus en plus nombreux dans la chaîne de surveillance et de certification des produits d'origine animale. Le rôle détaillé des Services vétérinaires dans le but de garantir la sécurité sanitaire des aliments a fait l'objet d'un chapitre normatif publié par l'OIE en accord avec les autres organisations internationales concernées.

### LA COMPARTIMENTATION POUR SUIVRE LES ÉCHANGES MALGRÉ LA PRÉSENCE DES MALADIES

*La compartimentation offre la possibilité de poursuivre les échanges commerciaux depuis des compartiments indemnes existant à l'intérieur d'un pays ou d'une zone touchés par une ou plusieurs maladies animales. D'après le Code de l'OIE un compartiment "désigne une sous-population animale détenue dans une ou plusieurs exploitations qui relèvent d'un système commun de gestion de la sécurité biologique, qui est caractérisée par un statut sanitaire distinct au regard d'une ou plusieurs maladies particulières contre lesquelles sont appliquées les mesures de surveillance, de prophylaxie et de sécurité biologique requises aux fins des échanges internationaux." Cette nouvelle disposition de l'OIE permet donc maintenant à des pays encore infectés par des maladies dans certaines parties de leur territoire d'accéder sans risques pour les importateurs au marché international, alors que cela leur était impossible il y a peu de temps.*



## **Surveiller, prévenir et combattre les maladies animales est un enjeu planétaire:**

Construire un système mondial, régional et national de santé animale est un bien public mondial et une priorité

Notre monde vit des mutations sans précédent qui ont toutes comme point commun d'aggraver les risques sanitaires émergents ou ré-émergents pour l'animal et l'homme. L'OIE fait de l'amélioration de la gouvernance sanitaire et de la mise en conformité des Services Vétérinaires aux normes internationales de qualité une priorité.

# Améliorer

## la gouvernance sanitaire

Face à l'enjeu que constituent les maladies animales et les zoonoses dans un monde globalisé, l'OIE plaide devant la communauté internationale pour un effort considérable de restructuration des systèmes mondial, régional et national de santé animale.

En l'absence de Services vétérinaires efficaces, les pays ne sont pas en mesure de prévenir l'introduction, ou l'émergence et la ré-émergence de maladies animales, et de maîtriser rapidement les foyers lorsqu'ils se produisent. Des Services vétérinaires peu efficaces ne peuvent pas garantir de façon crédible à leurs partenaires commerciaux la sécurité sanitaire des animaux et des produits d'origine animale qu'ils souhaitent exporter.

Proposer aux Pays Membres l'évaluation indépendante de leurs Services Vétérinaires nationaux sur la base de normes de qualité harmonisées et contribuer à renforcer la gouvernance sanitaire mondiale constituent donc pour l'OIE des objectifs essentiels.

# Mieux

## vaut prévenir que guérir

Les pertes économiques engendrées par les maladies animales sont dévastatrices et plus coûteuses qu'une prévention des risques en amont.

L'OIE a mis en œuvre des études socio-économiques, notamment sur le coût des systèmes de prévention des maladies émergentes et ré-émergentes dans différents contextes régionaux représentatifs de l'ensemble de ses Pays Membres. Les résultats de ces études démontrent que le coût de ces systèmes de prévention « en temps de paix » sous l'égide des composantes publiques et privées des Services vétérinaires se conformant aux normes de qualité de l'OIE est dérisoire comparé au coût des crises sanitaires. Ces études permettront de convaincre tous les gouvernements du monde de mettre en place ou de renforcer leurs Services vétérinaires afin de garantir un maillage sécurisant et rentable de leur territoire.

La réémergence de maladies telles que la fièvre aphteuse ou la maladie de la langue bleue (fièvre catarrhale ovine), ou l'émergence de zoonoses comme l'ESB ou l'influenza aviaire ont permis à l'OIE de réaffirmer des principes de santé publique vétérinaire qui font aujourd'hui autorité : lutter à leur source contre les maladies animales, intégrer tous les acteurs publics et privés de la santé animale dans les mécanismes de prévention, de surveillance, de détection précoce, de réponse rapide et d'élimination, renforcer l'exhaustivité et la transparence de l'information sanitaire et l'efficacité des composantes publiques et privées des Services vétérinaires partout dans le monde.

Au delà de l'appui à une bonne gouvernance vétérinaire partout dans le monde, l'OIE appuie la modernisation et l'harmonisation des législations sanitaires et le renforcement des communautés scientifiques vétérinaires nationales afin que tous les Membres participent à la formation et à la mise à jour des normes internationales sanitaires basées sur la surveillance et la prévention des maladies.

# Améliorer

## les performances des Services vétérinaires

L'outil PVS (Outil d'évaluation des performances des Services vétérinaires) constitue un guide pour les Membres souhaitant que leurs Services vétérinaires s'inspirent des normes internationales de qualité démocratiquement adoptées par tous les Membres de l'OIE pour garantir leur excellence et leur efficacité. Des experts issus du monde entier sont formés et accrédités à cet effet par l'OIE afin qu'ils puissent agir comme facilitateurs du processus d'évaluation dans les pays.

Coordonné par le Siège de l'OIE, mis en œuvre avec l'appui de ses Représentations Régionales et ses Bureaux sur les cinq continents, et soutenu par la Banque Mondiale et les grands bailleurs de fonds internationaux du développement, le déploiement du PVS permet de définir les priorités des investissements nationaux nécessaires à la prévention et au contrôle des maladies.

L'OIE pilote l'évaluation et le renforcement de la qualité des Services vétérinaires et des mécanismes de gouvernance dans plus de 120 pays en développement et en transition. L'outil PVS permet des actions d'évaluation d'analyse et de correction des écarts normatifs. L'appui aux Services vétérinaires par l'OIE se réalise également par la création de modèles génériques de législation vétérinaire moderne et de missions d'appui dans les pays demandeurs ainsi que par un programme mondial de jumelages Nord Sud de laboratoires vétérinaires, en vue de renforcer la communauté scientifique vétérinaire des pays en développement ou en transition.

### UN FONDS POUR AGIR

*Le Fonds Mondial pour la santé et le bien-être des animaux a été créé pour renforcer les capacités des Membres de l'OIE en termes de surveillance, de détection et de réponse rapide aux maladies animales. Actif depuis 2004, le Fonds permet notamment de financer les missions d'évaluation des performances des Services vétérinaires nationaux et de procéder à l'analyse des écarts existants, de prendre en charge la formation continue des responsables nationaux en charge de la modernisation des Services vétérinaires, la mise au point de modèles génériques de législation et les jumelages de laboratoires.*

## **Un Bien Public Mondial**

### **Un enseignement vétérinaire en évolution pour un monde plus sûr**

L'implication croissante des Services vétérinaires dans les actions de santé publique, de lutte contre la pauvreté, de sécurité sanitaire des aliments et de bien-être animal appelle une meilleure intégration de tous ces thèmes dans la formation des vétérinaires de demain.

La qualité et l'exhaustivité de la formation vétérinaire initiale et continue ont un effet direct sur la qualité et la performance des composantes publiques et privées des Services vétérinaires. C'est pourquoi l'OIE considère la formation vétérinaire et l'harmonisation de son contenu comme un élément essentiel de tout système national de santé animale.

Les normes de l'OIE prévoient que les Ordres vétérinaires nationaux veillent à l'excellence déontologique et technique de tous les vétérinaires œuvrant dans leurs pays respectifs dans le domaine de la santé animale et de la santé publique vétérinaire. Les Ordres doivent, pour conduire cette mission, vérifier la validité de la formation initiale et continue reçue par ces vétérinaires. Par ailleurs, les mouvements transnationaux de vétérinaires exerçant leur profession dans d'autres pays posent désormais la question de la nécessité de l'existence d'un système mondial de normes et d'accréditation des institutions de formation vétérinaire partout dans le monde.

*Fers de lance de la protection et la lutte contre les maladies animales, les Services Vétérinaires constituent un Bien public international : si un pays manque à ses obligations, il peut mettre en danger sa population, ses voisins, voire la planète entière. Sachant que les populations de nombreux pays en voie de développement dépendent encore en majorité de l'agriculture, que plus d'un milliard de pauvres vivent en zone rurale dépendent aujourd'hui au moins en partie des animaux comme moyen de subsistance et que 75% des maladies émergentes sont dues à des maladies d'origine animale, leur rôle n'a jamais été aussi crucial. Les Services vétérinaires doivent pouvoir agir dans un cadre législatif national conforme aux normes internationales de qualité, et être dotés des ressources financières et humaines appropriées pour le faire appliquer.*

## **Toute politique sanitaire efficace** comporte une communication transparente et continue des Services Vétérinaires avec le public

Des crises comme celle de l'influenza aviaire, de la fièvre aphteuse, de la maladie de la langue bleue (fièvre catarrhale du mouton) ou d'autres maladies émergentes ou ré-émergentes suscitent de plus en plus d'intérêt et un besoin croissant d'information de la part du grand public, des médias mais aussi des décideurs politiques. La communication avec le public doit démontrer que des systèmes de santé animale efficaces protègent les pays des maladies, agissent en faveur de la santé publique et de la réduction de la pauvreté, tout en permettant une politique équitable des échanges commerciaux des animaux et de leurs produits.

L'OIE s'investit dans des actions de communication au niveau global pour mieux faire connaître et donc mieux expliquer aux décideurs politiques et à la société civile l'utilité économique et sociale de toutes ces actions que les Services vétérinaires du monde entier réalisent au quotidien. L'OIE apporte également aux Services vétérinaires nationaux qui le souhaitent les outils pour les aider à créer ou développer leur capacité de communication avec le grand public.

## **Une seule santé :** une stratégie mondiale de gestion des risques sanitaires et alimentaires à l'interface animal - homme

Bien que les interactions entre santé humaine et santé animale ne soient pas un phénomène nouveau, les zoonoses auxquelles notre monde est de plus en plus confronté, nous conduisent à revoir et à renforcer tous les mécanismes de prévention et de lutte contre ces maladies.

La mondialisation et le transport toujours plus rapide d'un nombre croissant de marchandises et de passagers s'accompagnent aussi de la propagation sans précédent dans l'histoire de l'humanité des agents pathogènes émergents à travers le monde. La plupart des maladies émergentes de manifestation récente sont d'origine animale et disposent, pour la quasi-totalité d'entre-elles, d'un potentiel zoonotique. Les mesures prises à leur rencontre doivent être établies en collaboration entre les autorités de santé publique et de santé animale.

La lutte contre les zoonoses débute par l'élimination de l'agent pathogène à sa source animale. Ce constat place les Services vétérinaires, les éleveurs, les responsables de la gestion de la faune sauvage et l'OIE en première ligne, tant au niveau national qu'international. L'OIE exerce pleinement sa responsabilité en agissant au côté de ses partenaires – la FAO, l'OMS, l'UNICEF, la Banque Mondiale – pour la mise en place d'une stratégie globale de prévention et de lutte des maladies animales, y compris celles transmissibles à l'homme, qui place la prévention et le contrôle des zoonoses au niveau de leurs sources animales au cœur du concept « Une seule santé ».

Afin d'appuyer au niveau mondial aux côtés de la Commission du Codex Alimentarius la production, la transformation et la consommation d'aliments sains, l'OIE publie les normes destinées à prévenir la diffusion de pathogènes à travers le commerce international. En accord avec les autres organisations internationales l'OIE a également publié les lignes directrices s'appliquant au rôle des Services vétérinaires pour garantir la sécurité sanitaire des aliments ainsi que des normes s'appliquant à l'inspection des animaux avant, pendant et après leur abattage pour la consommation.

# GLOSSAIRE

- **ALIVE**  
Plateforme pour le développement de l'élevage en Afrique
- **COMMISSION du CODEX ALIMENTARIUS :**  
Commission du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires
- **ESB**  
Encéphalopathie spongiforme bovine
- **FAO**  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
- **GLEWS**  
Système Mondial OIE/FAO/OMS d'Alerte et de Réponse Précoces
- **OFFLU**  
Réseau d'expertise OIE/FAO pour le contrôle de l'influenza animale
- **OMC**  
Organisation mondiale du commerce
- **OMS**  
Organisation mondiale de la santé
- **ONG**  
Organisation non gouvernementale
- **PATHOGENE**  
agent qui peut provoquer une maladie (bactérie, virus, parasite...)
- **PVS**  
Outil de l'OIE pour l'évaluation des performances des Services vétérinaires
- **PPCB**  
Péripneumonie contagieuse bovine
- **SEAFMD**  
Unité régionale de l'OIE de coordination de la campagne de lutte contre la fièvre aphteuse en Asie du Sud-Est
- **SPS**  
Accord sur l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC
- **UNICEF**  
Fonds des Nations Unies pour l'enfance
- **WAHIS**  
Système mondial d'information zoonositaire
- **WAHID**  
Base de données mondiale sur les maladies animales, y compris les zoonoses
- **ZOONOSES :**  
Maladies animales transmissibles à l'homme

**Organisation  
Mondiale  
de la Santé  
Animale**

**World  
Organisation  
for Animal  
Health**

**Organización  
Mundial  
de Sanidad  
Animal**

